

Le 7 mai aura lieu une sorte de répétition générale du referendum de mai 2005, 55% de non à l'UE !

écrit par Jean Theron | 28 avril 2017

Ils nous refont le coup de Wilders, mais Marine Le Pen est sur la voie de la victoire

Rappelez-vous, en mars, les élections législatives aux Pays-Bas.

Pendant des semaines et des semaines la U.E .sphère annonçait la victoire du parti de Geert Wilders. « *Danger ! Répétaient-ils, Wilders en passe de devenir 1er ministre etc etc...* ».

A ce moment là, Wilders comptait 15 députés, la droite classique du 1er ministre Mark Rutte 41 et la gauche « travailliste » au gouvernement 31 , sur un total de 150 élus à la proportionnelle intégrale

C'est assez dire que la perspective présentée de voir Wilders 1er ministre, c'est à dire obtenir 75 députés ou à la limite une majorité de députés, relevait de la plus grossière escroquerie.

C'est ainsi qu'au soir de l'élection l'U. E. Sphère éclata de joie : « *Wilders est battu, Mark Rutte devance largement le candidat l'extrême droite* ».

Mais la réalité était toute autre : la droite Rutte passait de 41 députés à 33, soit moins 19,5%, le parti travailliste passait de 31 à 9 députés, soit moins 70,9 % . En revanche le PVV de Geert Wilders passait de 15 à 20 députés, soit plus 33,3%, et devenait le deuxième parti représenté à la chambre

basse. Qui peut nier un tel succès !

Et là, ils nous font le même coup. Depuis des mois ils nous expliquent que Marine Le Pen sera en tête au premier tour, avec de l'ordre de 26% des voix. Les résultats lui donnent 21,3%. Et l'U. E sphère de se réjouir de ce qu'elle caractérise comme un échec. Et d'y mettre l'accent, et du « Vous n'êtes pas déçu? » fielleux à l'invité Front National sur le plateau TV. Et un coup sur la tête de ceux , y compris parmi les adhérents du FN, qui espèrent, sans trop y croire, la libération de la France.

EH ! Ne vous laissez pas avoir ! Les résultats du premier tour sont un formidable succès pour Marine Le Pen et son programme. 7,6 millions voix contre 6,4 millions en 2012, soit une progression de 19,6% l'ont qualifiée pour le deuxième tour en dépit du matraquage du « tout sauf le FN »

Le candidat du front républicain pré-établi, Macron, soutenu par la collection de ministres actuels et anciens, vitrines des partis de gauche, de droite et du centre, de verts de toutes les couleurs, qui ont gouverné la France tout au long de la Vème République, avec ensemble 80% des voix, Emmanuel Macron donc, propagandisé à outrance par l'ensemble des médias, arrive tout à peine à 24%.

Le choix, on le sait, dans cette élection ne se pose plus en terme « gauche-droite » mais, sous l'exigence de l'U. E, entre d'une part la caution électorale à l'instauration de plus de tutelle sur la province France avec son cortège de liquidations de ses lois fondamentales notamment en ce qui touche sa protection sociale et sa laïcité, et d'autre part le choix de la préservation de la France comme état-nation souverain, indépendant, républicain, social et laïque.

Ce qui donc est à l'ordre du jour, du fait même de la volonté de l'U. E est, en quelque sorte une répétition du référendum de 2005. Le résultat en avait été sans appel : 55% contre le

projet de constitution européenne.

Cette large majorité existe toujours, vraisemblablement même renforcée. Elle s'est éparpillée dans les candidatures notamment de Le Pen, Dupont Aignan, Asselineau, mais aussi de Mélenchon. La stratégie de ce dernier de coller au maximum au programme Le Pen , jusqu'à reprendre l'idée de protectionisme et le mot « patrie », lui a effectivement permis de passer de 11% à 19,5%, formidable progression, stoppée à 5 jours du scrutin par son refus de sortie de l'U.E et de l'Euro formulé dans son meeting de Dijon.

Ainsi, Marine Le Pen a justement gagné le droit de représenter la majorité citoyenne pour la France. Sa victoire sur le candidat de l'U.E doit être légitimement et raisonnablement envisagée.